

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
Massimo Borlandi
Raymond Boudon
Mohamed Cherkaoui
Bernard Valade

Dictionnaire
de la pensée sociologique

Secrétariat de rédaction
Françoise Aulagne-Derivry

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DU LIVRE



QUADRIGE / PUF

RELATIONS SOCIALES

Dès l'origine, la sociologie s'est intéressée à l'étude des relations sociales qui ont pris dans l'histoire de la discipline trois sens différents. Le premier considère les interactions entre les acteurs sociaux qui donnent naissance à des formes sociales institutionnalisées comme le groupe, ou à des formes sociales non officielles comme les réseaux sociaux. Les relations d'interdépendance désignent pour leur part l'action de chaque acteur en tant qu'elle a un effet sur les autres acteurs dans un système. Les relations de rôles, enfin, caractérisent l'aspect signifiant et symbolique des comportements et des conduites.

G. Simmel ([1908] 1999) a l'un des premiers proposé une réflexion théorique articulée sur les formes que prennent les relations sociales, classées en trois grands types : le groupe, le réseau et le groupement. Ces trois formes se fondent sur différents types de relations sociales – la sodalité, la sociabilité et la socialité – distingués par J. Baechler (1992). La sodalité caractérise la capacité humaine à fonder des groupes sociaux à partir d'interactions face-à-face. La sociabilité désigne la capacité des individus à former des réseaux, et la socialité, la capacité de former des ensembles morphologiques plus vastes exprimant la solidarité sociale (tribus, nations). Chacune de ces formes peut être plus ou moins organisée, plus ou moins institutionnalisée, plus ou moins formelle.

La distinction connue de Ch. H. Cooley ([1909] 1964) entre groupe primaire et groupe secondaire a vieilli car on ne se réfère plus guère au deuxième terme de cette opposition. Dans un petit groupe comme le *gang*, les membres sont en relation face-à-face sur un territoire donné. Désignant un groupe de délinquants, la notion peut aussi s'appliquer à des sous-groupes structurés selon la même logique, par exemple dans l'univers politique (le *gang du Watergate*) ou au sein de grandes entreprises. Système qui met en relation des individus, le groupe doit aussi gérer les tensions entre ces derniers. Le groupe est donc aussi un système concret de relations *affectives* et le leader joue sur ce plan un rôle clé. D'autre part, le groupe est structuré par son rôle de foyer des attitudes ; les père et mère sont différents d'une famille à l'autre, alors que les modèles de rôle peuvent être semblables (cf. Dumont, 1981).

Malgré plusieurs travaux précurseurs, ce n'est que dans la seconde moitié du xx^e s. que l'analyse des réseaux sociaux a vraiment pris son envol en

sociologie (Degenne et Forsé, 1994). Les relations qui constituent un réseau sont des relations sociales non officielles et le réseau social est une forme organisée mais non institutionnalisée (Lemieux, 1999). Dans un réseau, il n'y a pas de chef ni de leader, et le réseau social n'a pas à gérer l'affectivité de ses membres.

Pour qu'un réseau soit plus qu'un simple agrégat, il faut qu'il y ait partage de normes, d'informations, de ressources, ce qui constitue un capital social, une notion étroitement associée à celle de réseau. Le capital social des individus est le résultat de leurs actions passées et de leurs investissements dans l'établissement de relations personnelles diversifiées. Le capital social implique aussi la prise en compte du potentiel de relation des personnes avec qui l'ego est en rapport, et il comprend l'ensemble des ressources mobilisables par un individu.

La distinction entre groupe et groupement mériterait d'être ramenée à la surface. Restant fidèle à É. Durkheim mais en rendant plus opératoire son intuition de solidarité sociale, Baechler distingue une dizaine de morphologies attestées qui sont autant de groupements : la bande, la tribu, la féodalité, le régime des castes, la chefferie, le royaume, l'empire, la cité et la nation, sans cependant postuler un lien évolutionniste entre elles. La nation a sa cohérence objective certes, mais aussi une cohésion résultante de passions, représentations partagées, intérêts qui rattachent les êtres les uns aux autres.

Pour F. Dumont (1981), le groupe et le groupement se distinguent par le mode d'intégration. Il considère trois types de rassemblement humain qui impliquent chacun des procédés différents d'intégration et de construction identitaire. Le premier type est le *groupe d'appartenance* dans lequel les individus sont en interaction face-à-face. Les *groupements par intégration* sont constitués à partir des rôles et statuts des individus et ils caractérisent les diverses formes de participation à la société telles les classes sociales. Le troisième type, les *groupements par référence*, sont définis par le sentiment d'appartenance, la conscience de former une communauté plus large. Or, la diversité des vastes ensembles sociaux implique des conflits d'interprétation, d'où la nécessité d'une construction de références communes à l'échelle de la société globale au moyen de mécanismes tels que les idéologies, la littérature, l'historiographie ou les médias. La nation est une construction de ce type.

Les relations d'interdépendance n'impliquent pas d'interaction concrète entre individus. Elles caractérisent plutôt celles qui prennent place dans un système d'action plus large. Lorsqu'il consomme un objet ou lorsqu'il entreprend un programme d'études, chaque individu participe à la construction d'un système d'interdépendance qui aura un impact sur les autres individus.

Une troisième perspective d'étude des relations sociales met l'accent sur les modèles qui les régis-

sent, sur ce que I. Goffman ([1956] 1973) a appelé la dramatisation des relations en société qui s'exprime dans des rôles et des statuts. Les modèles qui guident les individus dans les rôles sociaux qu'ils jouent sont fixés d'avance. Mais à la différence de ce qui se passe au théâtre, la vie sociale est imprévisible et Goffman a bien montré que les rôles étaient aménagés par des acteurs concrets en relation avec des autres immédiats.

Un nouveau type de relations sociales s'est mis en place dans les sociétés très développées sur le plan organisationnel : la relation clinique et la relation expert-client. Le terme de relation clinique a d'abord caractérisé en sociologie la relation malade-médecin qui, pour T. Parsons (1951), impliquait au moins cinq éléments : une compétence technique, l'universalisme, la spécificité fonctionnelle du rôle, la neutralité affective et l'attitude désintéressée. Le terme de relation clinique désigne maintenant toute relation entre un expert et un client, qui implique la confrontation entre un savoir scientifique et une demande formulée de la part d'un acteur social, d'un client.

Les relations sociales ont été l'objet de nombreuses études empiriques. Celles-ci ont été conduites surtout à un niveau microsociologique dans la première moitié du xx^e s. – études en entreprises, analyses de la diffusion de nouveautés, monographies de communautés (Redfield, 1956) – puis la réflexion s'est portée sur la société globale vers la fin du siècle avec les travaux sur la cohésion sociale et sur la nation. L'exclusion sociale est typique de populations faisant face à un cumul de divers handicaps et elle est marquée par l'affaiblissement des liens sociaux. Paugam (1996) propose de différencier la pauvreté et l'exclusion en fonction de normes spécifiques de bien-être et de participation à la vie collective, et il prend en compte les types de liens sociaux pour définir trois types différents de pauvreté : la pauvreté intégrée, la pauvreté marginale et la pauvreté disqualifiante.

La diversité des origines culturelles de plus en plus visible dans les sociétés au début du xxi^e s. menace-t-elle la cohésion sociale ? Non, si l'on reconnaît la possibilité que les nations peuvent être refondées sur des piliers nouveaux à certains moments de leur histoire. Ainsi, les États-Unis forment-ils une nation cohésive pour bon nombre d'analystes américains, alors qu'à l'étranger on perçoit souvent la société américaine à travers le prisme de la diversité.

En conclusion, l'acteur social n'est pas un être isolé, et la sociologie est parvenue en un siècle à bien cerner les formes que prennent les relations sociales. Celles-ci débordent maintenant largement le cadre national avec le développement des communications, et l'on voit poindre l'émergence de relations à l'échelle supranationale, dont les contours restent cependant encore flous.

► BAECHLER J., « Groupe et sociabilité », in R. BOUDON (éd.), *Traité de sociologie*, Paris, PUF, 1992, 57-96. – BALES R. F., *Interaction Process Analysis : A Method for the Study of Small Groups*, Cambridge (MA), Addison-Wesley, 1950. – BOUDON R., « Action », in *Traité de sociologie*, Paris, PUF, 1992, 21-55. – COOLEY Ch. H. (1909), *Human Nature and the Social Order*, New York, Schocken Books, 1964. – DEGENNE A., FORSÉ M., *Les Réseaux sociaux. Une analyse structurale en sociologie*, Paris, Colin, 1994. – DUMONT F., *L'Anthropologie en l'absence de l'homme*, Paris, PUF, 1981. – GOFFMAN I. (1956), *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1973. – HOMANS G. C., *The Human Group*, New York, Harcourt Brace, 1950. – LEMIEUX V., *Les Réseaux d'acteurs sociaux*, Paris, PUF, 1999. – PARSONS T., *The Social System*, Glencoe (Ill.), The Free Press of Glencoe, 1951. – PAUGAM S. (éd.), *L'Exclusion. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1996. – PUTNAM R., *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Schuster, 2000. – REDFIELD R., *Peasant Society and Culture : an Anthropological Approach to Civilization*, Chicago, Univ. of Chicago Press, 1956. – SIMMEL G. (1908), *Sociologie. Étude sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, 1999. – WHYTE W. F., *Street Corner Society : The Social Structure of an Italian Slum*, Chicago, Univ. of Chicago Press, 1955.

Simon LANGLOIS

→ Cooley ; Formelle (Sociologie) ; MacIver ; Réseaux (Analyse des) ; Simmel.